

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 15 février 2010**  
**Sous la Présidence de M. Jean-Jacques FRITZ,**  
**Maire**

Achat terrain Wienerberger :

Après exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide l'acquisition d'un terrain surbâti d'un atelier sis à ACHENHEIM cadastré section 3 n° 62/2 lieu-dit « Rue du Moulin » de 17,24 ares et section 3 n° 63/2 lieudit ' Rue du Moulin » de 22,76 ares soit une superficie totale de 40,00 ares au prix de 140.000,00 euros ttc , selon le procès-verbal d'arpentage n° 667 du 18.11.2009.
- - charge M. le Maire de passer l'acte par devant un notaire, Maître Michèle GARCIA, notaire à Dannemarie ( Haut-Rhin ) , les frais étant à la charge de la Commune.

Approuvé à l'unanimité.

Contrat de concession Réseau GDS

Le Conseil Municipal,

VU le régime juridique du renouvellement des concessions de gaz et en particulier la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz et les articles L1411-12 et L 2224-31 III du CGCT

VU le projet de contrat de concession et ses annexes proposés par Réseau GDS

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de contrat de concession et ses annexes entre réseau GDS et la Commune

DECIDE que le contrat proposé et ses annexes se substitueront au contrat actuellement en vigueur dès leur date et signature.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat et ses annexes.

Approuvée à l'unanimité.

Remplacement du contrôleur des feux rouges :

Après explications de M. le Maire,

Le Conseil Municipal décide le remplacement du contrôleur de feux à Achenheim selon le devis présenté par l'entreprise AXIMUM pour un montant de 8922 ,16- euros TTC .Les crédits étant à inscrire au BP 2010.

Approuvée à l'unanimité.

.../...

Heures supplémentaires effectuées par le personnel communal :

Liste des emplois concernés et enveloppe globale pour l'année 2010 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal les dispositions du décret 2007-450 du 25 mars 2007 relatives à la nomenclature des pièces justificatives à joindre aux mandats de paiement. Il ressort de la sous-rubrique relative aux heures supplémentaires que le comptable doit être destinataire d'une délibération fixant la liste des emplois dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires ainsi que l'enveloppe globale de ces heures supplémentaires payables dans l'année.

**Le Conseil Municipal,**

**Entendu l'exposé ci-dessus ;**

Vu les dispositions du décret n° 2007-450 du 25 mars 2007 cité ci-dessus ;

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré

Décide de fixer la liste des emplois dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires ainsi que l'enveloppe globale de ces heures supplémentaires payables en 2010 comme suit :

<b>Ligne</b>	<b>Désignation de L'emploi</b>	<b>Durée hebdomadaire de service ( heures )</b>	<b>Durée annuelle de service</b>	<b>Nombre d'heures supplém. autorisées en 2010</b>
1	Adj.adm.1 <sup>ère</sup> cl.	35	1593	100
2	Adj.adm.1 <sup>ère</sup> cl.	35	1593	100
3	Adjt tech	35	1593	140
4	Adjt.tech	35	1593	140
5	Adjt.tech	35	1593	140
6	Adjt tech TNC	29	1334	29
7	Adjt.tech.TNC	17	782	17
8	Adjt.tech TNC	17	782	17
9	ATSEM TNC	21	956	21
10	ATSEM TNC	19	874	19
11	AGENT ANI TNC	20	920	20
12	AGENT ANI TNC	16	736	16

Approuvée à L'unanimité.

.../...

Prix des maisons décorées de Noël et prix spécial Immeuble fleuri

Le Conseil Municipal décide l'attribution de prix récompensant les lauréats du concours communal de fleurissement et des décorations de Noël :

- Prix immeuble fleuri : 120.00 euros
- 1<sup>er</sup> prix décoration de Noël : 120.00 euros
- 2<sup>ème</sup> prix décoration de Noël : 80.00 euros
- 3<sup>ème</sup> prix décoration de Noël : 40.00 euros

Approuvé à l'unanimité.

Transfert des instructions RSA au Conseil Général :

La Commune d'Achenheim décide de transférer les compétences et la prise en charge globale de l'instruction des dossiers du RSA au Conseil Général du Bas-Rhin

Approbation du rapport annuel des ordures ménagères 2008

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers

Approuvée à l'unanimité.

Subventions Association Régionale des handicapés moteurs

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention de 150.00. euros à l'Association Régionale ' L'Aide aux handicapés moteurs », les crédits étant à inscrire au BP 2010.

Approuvée à l'unanimité.

Subvention à l'AAPPMA ACHENHEIM

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention de 794.00 euros à l'AAPPMA ACHENHEIM couvrant le loyer des étangs de pêche .

Les crédits étant à inscrire au BP 2010.

Approuvée à l'unanimité.

Subvention Chorale des jeunes

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention de 150,00 euros à l'association Chorale des jeunes d'Achenheim.

Les crédits étant à inscrire au BP 2010.

Approuvée à l'unanimité.

Subvention « Haïti »

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention de 1000.00 euros à Aide Haïti. Le versement sera effectué par « l'Association CARITAS ».

Les crédits étant à inscrire au BP 2010.

Approuvée à l'unanimité.